

**CATALIS lance un nouvel appel à candidatures
pour les projets d'innovation sociale**

CATALIS, dispositif porté par l'Union Régionale des Scop Midi-Pyrénées, lance son nouvel appel à projets pour intégrer son incubateur d'innovation sociale. Créateurs et créatrices d'entreprises d'utilité sociale ont jusqu'au 15 juin 2018 pour faire parvenir leur dossier.



APPEL À PROJETS
- Innovation Sociale -

Vous avez un projet d'entreprise socialement innovante ?

ENTREPRENEURS, CRÉATEURS,
DÉMARREZ VOTRE PROJET AU SEIN D'UN ÉCOSYSTÈME
DYNAMIQUE, INNOVANT ET COOPÉRATIF.

Déposez votre candidature jusqu'au 15 juin 2018 sur
www.catalis.coop



Cet appel à candidatures, ouvert du 20 avril au 15 juin 2018, s'adresse aux porteurs de projet ayant une idée ou un projet répondant à une problématique de société, et qui souhaitent mettre en œuvre une solution innovante sur le territoire de l'ex région Midi-Pyrénées.

L'incubateur d'innovation sociale Catalis propose un accompagnement personnalisé durant toutes les étapes clés du projet, du développement de l'idée à sa concrétisation. L'objectif : faire émerger et accompagner des entreprises innovantes, créatrices d'emplois, qui allient performance économique, respect de l'humain et de l'environnement.

L'appel à projets concerne tous les secteurs d'activité : l'environnement, la culture, la santé, l'emploi, le numérique, l'alimentation, les services, ...

Critères d'éligibilité

- Caractère innovant
- Valeur ajoutée sociale
- Impact économique
- Territoire (ex région Midi-Pyrénées)
- Caractère collectif.

Modalités

- Dossier de candidature à compléter en ligne
- Programme ouvert à tous les entrepreneurs
- Démarrage en septembre 2018 pour 3 mois de pré-incubation et 6 mois d'incubation.

Dates-clés

- Date limite de clôture des candidatures : 15 juin 2018
- Comité départemental pour l'entrée en pré-incubation : juillet 2018
- Résultats de l'AAP : fin juillet / début août 2018.

Toutes les informations sur
WWW.CATALIS.COOP

A propos de... Catalis, incubateur d'innovation sociale, est un dispositif porté par l'Union Régionale des Scop Midi-Pyrénées, et soutenu financièrement par la Région Occitanie et le Fond Européen de Développement Régional. Lancé en mai 2014, il a pour but de faire émerger, d'accompagner et de promouvoir les initiatives socialement innovantes. En quelques chiffres : 7 appels à candidatures, 247 dossiers reçus, 63 projets accompagnés (en incubation) et 45 structures créées.

L'Occitanie est dotée de deux incubateurs : Catalis et Alter'Incub, qui favorisent l'émergence de projets d'innovation sociale sur l'ensemble du territoire régional et facilitent l'accès des porteurs de projets aux dispositifs d'accompagnement et de financement disponibles au niveau régional, national et européen.

À propos de... L'Union régionale des Scop Midi-Pyrénées qui fédère les SCOP (Sociétés Coopératives et Participatives) et les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de l'ancienne région Midi-Pyrénées, compte plus de 280 entreprises coopératives, présentes dans tous les secteurs d'activité. Réseau d'accompagnement à la création, la reprise et la transmission d'entreprises en coopératives. L'URSCOP propose un service complet aux adhérents et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges, ... Structure soutenue par la Région Occitanie, le FEDER, le FSE, la DIRECCTE Midi-Pyrénées et Toulouse Métropole.

Contacts presse

URSCOP Midi-Pyrénées - Sophie HEMARDINQUER - 06 32 83 37 90 - shemardinquer@scop.coop

Service de presse - Florence MILLET - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr



UNION REGIONALE DES SCOP MIDI-PYRENEES

Parc Technologique du Canal - 3 rue Ariane – bât A - 31520 Ramonville Saint-Agne – Tél. : 05 61 00 15 50 - www.scopmidipyrenees.coop